



2.13.0

LE TOURISME LITTORAL

Le littoral néo-aquitain, un attrait touristique pour de vastes espaces naturels préservés

De la pointe de l'île de Ré à Hendaye, les 723 kilomètres de littoral de la côte néo-aquitaine constituent une destination très prisée des vacanciers en provenance de toute l'Europe. L'aménagement des espaces et la préservation des milieux représentent des enjeux essentiels à prendre en compte pour maintenir la qualité de l'offre touristique.

Le tourisme littoral est une ressource économique majeure pour la façade Sud-Atlantique, puisqu'il représente près de deux tiers des emplois de l'économie maritime régionale. Les offres d'hébergements touristiques sont particulièrement nombreuses et la Nouvelle-Aquitaine se positionne en leader pour l'offre d'accueil en hôtellerie de plein-air. Le tourisme littoral est né au XVIII^e siècle avec le développement du tourisme des « bains de mer » et la construction de nombreuses stations balnéaires sur la côte atlantique (Pornic, Royan, Arcachon, Biarritz). Il a pris son essor avec l'avènement du tourisme de masse après la seconde guerre mondiale. La forte affluence touristique du littoral a conduit les pouvoirs publics à mener de nombreuses actions pour la préservation du patrimoine et de l'environnement et la gestion des risques côtiers.

Une activité majeure pour l'économie maritime régionale

Le secteur du tourisme littoral recouvre l'ensemble des activités fournissant des biens ou services à destination de personnes en déplacement dans les communes littorales, que ce soit pour les loisirs ou en lien avec la profession. Cela inclut par exemple les hébergements, la restauration, les commerces ou encore les services de loisirs et culturels. Ce secteur recouvre également les activités balnéaires (baignade et fréquentation des plages).

Le tourisme constitue une ressource économique majeure pour la façade Sud-Atlantique. Il représente en effet près des deux tiers des emplois de l'économie maritime de la façade. Il représente un poids économique particulièrement important pour les communes littorales en facilitant l'installation de commerces et petites entreprises qui favorisent la création d'emplois, notamment saisonniers, et augmentent l'attractivité du territoire. Les résidences secondaires et les différents types d'hébergements touristiques, en particulier l'hôtellerie de plein-air, y sont particulièrement nombreux.

La forte affluence touristique littorale est liée non seulement à la présence de plages, de stations balnéaires et d'activités nautiques mais également à l'aménagement de sites attractifs au sein d'un environnement et d'espaces naturels préservés de l'urbanisation massive : l'île de Ré face à La Rochelle, l'île d'Oléron, le Médoc, le Bassin d'Arcachon, les Landes et la Côte Basque sont des destinations balnéaires prisées et de renommées internationales.

De multiples enjeux liés aux risques et à l'environnement

La conjonction sur la façade Sud-Atlantique d'une grande affluence touristique, d'enjeux écologiques forts et de risques liés en partie à l'érosion côtière oblige cependant à considérer l'importance de préserver et valoriser le patrimoine et les paysages du littoral. L'aménagement est un sujet crucial à la fois dans la gestion de l'espace et dans celle des risques, amplifiés par les effets du changement climatique.

Le secteur du tourisme fait subir aux communes littorales une pression foncière majeure liée au besoin d'accueil d'une population résidentielle et touristique, démultipliée lors de la saison estivale. La forte pression anthropique liée au tourisme qui s'exerce sur le littoral peut avoir des impacts sur le milieu. La protection des littoraux étant nécessaire au maintien du tourisme, une démarche de développement durable est indispensable pour concilier préservation des espaces naturels et fréquentation touristique, développer qualitativement l'offre touristique et pérenniser la profession et l'emploi.

La pression foncière engendrée par le tourisme littoral entraîne aussi une augmentation de l'artificialisation des territoires littoraux et une production accrue des eaux usées et des déchets, pour lesquels les stations de traitement ne sont pas toujours suffisamment dimensionnées.

Cette situation a pour conséquence une augmentation des risques d'inondations, d'érosion et de submersion. Compte tenu de ces divers impacts sur l'environnement et des risques qui pèsent sur les activités et les personnes, le principal enjeu pour les communes littorales est donc de maintenir leur attractivité touristique tout en diminuant l'artificialisation et le niveau des risques (inondations, érosion, submersion) associés à ces activités d'une part, et en diversifiant l'offre touristique tout au long de l'année d'autre part.

Face à ce constat, plusieurs dispositions stratégiques et réglementaires ont été prises pour renforcer la résilience des espaces littoraux en s'appuyant notamment sur le rôle des milieux naturels côtiers et en repensant l'aménagement du littoral et l'organisation territoriale des zones côtières.

Enfin, on pourra citer l'inscription dans le Document Stratégique de Façade d'un objectif visant à contribuer à l'objectif national de préservation du tiers naturel à horizon 2050. Cet objectif est issu de la stratégie du Conservatoire du littoral, axe majeur nécessitant à la fois un suivi général et des orientations dans les planifications à tous les niveaux, y compris jusqu'aux projets. Il permet, outre la préservation du paysage, de limiter l'augmentation des pressions anthropiques sur les zones à risques.

Photo 2.13.0 : Forte fréquentation touristique à Hossegor © Matthieu Melsbach / DIRM SA - **Photo 2.13.1 :** Plage du Porge-Océan © Yannick Dumeau / DIRM SA

EN CHIFFRES

La Nouvelle-Aquitaine est le **troisième** espace littoral le plus touristique de France

133 156 emplacements de camping ont été recensés par l'INSEE en 2023 dans les départements littoraux de la façade Sud-Atlantique, faisant de la Nouvelle-Aquitaine la première région littorale française pour l'hôtellerie de plein-air

89 509 lits en résidences ou village de vacances ont été recensés par l'INSEE dans les départements littoraux de la façade Sud-Atlantique

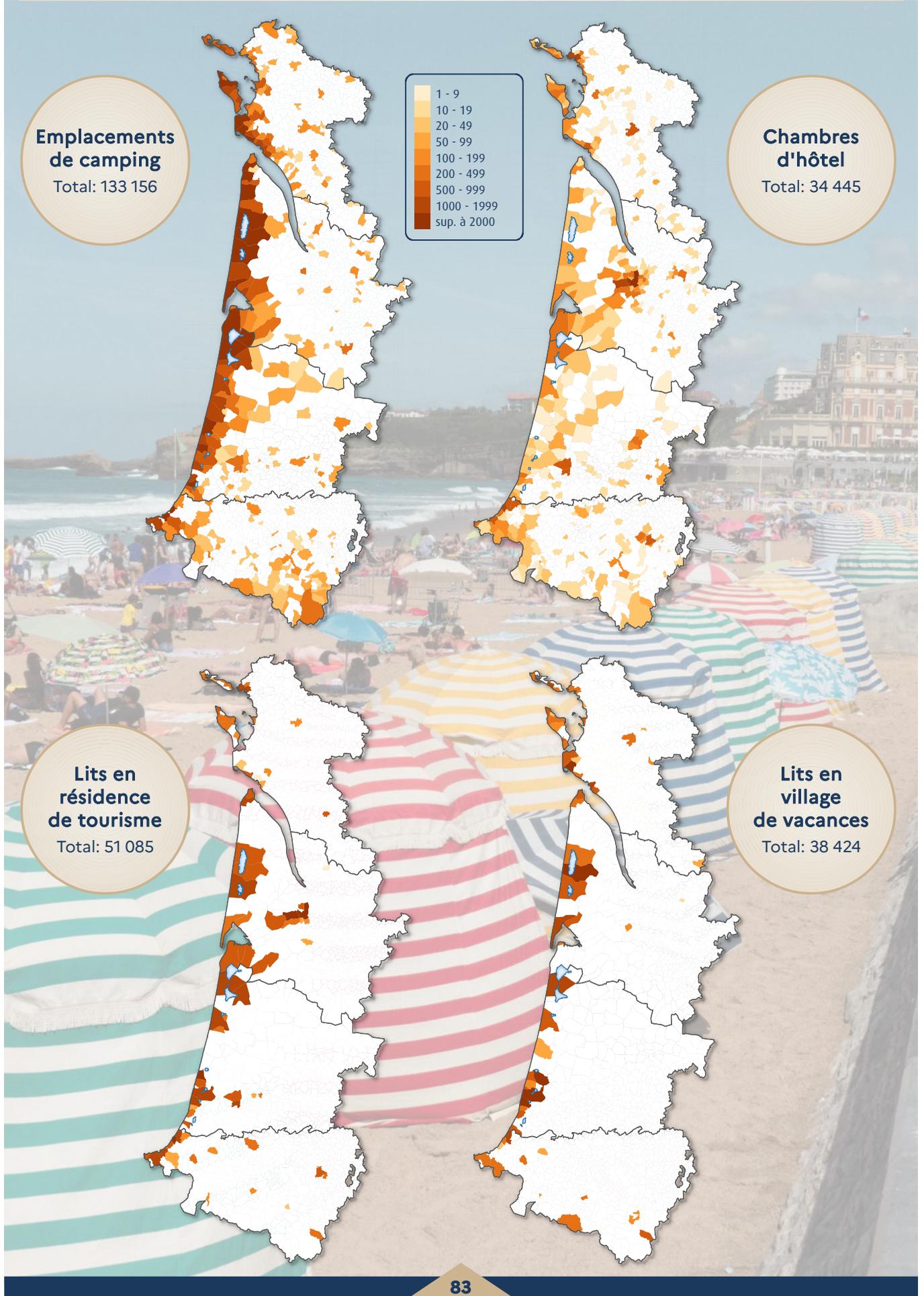
Sources : INSEE, Ministère de la Transition écologique



2.13.1

Les capacités d'hébergement touristique

Source INSEE au 1er janvier 2023





GIP Littoral 2030 : le schéma régional plans plages

● Source : GIP Littoral 2030, schéma régional plans plages Nouvelle-Aquitaine

Le schéma régional plans plages permet la coordination des projets d'aménagement des plages en appliquant des principes communs et en s'adaptant aux situations locales.

Les « plans plages » ont été conçus dans le cadre de l'action de la MIACA. Il s'agissait alors de projets concertés d'accueil du public sur le littoral, visant à concilier l'accueil, la sécurité et l'environnement avec un nombre limité d'équipements nécessaires. Depuis, la protection du littoral s'est renforcée, notamment en secteur d'espaces naturels (loi littoral).

La fréquentation des plages s'est diversifiée : les besoins des populations des agglomérations proches et d'une population résidente permanente se sont ajoutés à une fréquentation strictement touristique visée à l'origine. Les attentes de ces différentes clientèles ont également évolué : elles sont plus exigeantes sur la qualité des services offerts, plus attentives à la préservation des milieux naturels, à la qualité des espaces, à leur caractère sauvage.

Au bout de plus de trente années d'aménagement, un état des lieux des actions et une analyse prospective de cette politique s'imposaient afin de pouvoir envisager le devenir à moyen et long terme.

Validé en 2010, le schéma plans plages est l'un des premiers chantiers lancés par le Conseil d'Administration du GIP. La finalité du schéma est la coordination de tous les projets d'aménagement des plages d'Aquitaine en appliquant des principes communs et tout en s'adaptant aux situations locales.

Le plan plage est défini comme un aménagement du littoral sur un périmètre déterminé, destiné à organiser l'accueil sécurisé du public, en relation avec l'activité balnéaire et, le cas échéant, avec d'autres activités liées à l'usage de la plage. Il répond à une exigence de qualité, en termes de services, de sécurité, de prise en compte des enjeux environnementaux, de « signature paysagère. La stratégie régionale propose un plan d'action, sous forme de prescriptions et de recommandations à mettre en œuvre et à valoriser pour chaque type de site, et selon différents enjeux :

- Assurer la sécurité des sites et la protection des personnes,
- Prendre en compte les risques littoraux,
- Assurer la gestion environnementale du site (exemple d'actions : expérimentation de tri sélectif et sensibilisation sur les écocodes, expérimentation de sites sans poubelles...),
- Améliorer la qualité de l'accueil du public/ public handicapé,

- Garantir la préservation des espaces naturels et les caractéristiques paysagères du site (exemples d'actions : Projet paysager en utilisant des végétaux adaptés au contexte local et maintenant la typicité des lieux, équipements démontables...),

- Développer et encourager les modes de déplacements doux et la mise en place de solutions alternatives à la voiture et maîtriser les flux (exemples d'actions : réalisation d'aménagements en retrait sous couvert forestier, favoriser les liaisons cyclables ou piétonnes, mise en place de navettes dans le cadre de montages associant public et privé...),

- Gestion des pratiques et animation sportives et pédagogiques,

Dans le cadre de l'animation du partenariat littoral sur la question de l'aménagement durable des plages, plusieurs actions collectives ont été menées :

- Un projet de poste de secours mobile en pin maritime
- Un projet de guide régional pour le surf,
- Un accompagnement à la démarche de plages sans poubelles,
- Une réflexion sur la mesure de la fréquentation des plages et l'amélioration de l'accessibilité.



En
SAVOIR
+

GIP Littoral - le schéma plan-plages